

Audience du 17/02/22

En présence d'Alexis Bachelay (Maire-adjoint de Colombes), Pauline Perié (ASCODEV), et du bureau de l'Association des Voisins de l'Arc Sportif.

Concertation du 12 mars 2022 :

La Mairie de Colombes invite les habitants du quartier à s'y rendre.

Beaucoup de nouveaux habitants du quartier n'étaient pas Colombiens, un livret d'accueil sera donc distribué pour fournir différentes informations sur la ville.

Les sujets de la petite enfance et de la propreté seront traités parmi d'autres.

Ce sera également l'occasion pour la Mairie et l'ASCODEV de lancer officiellement une "co-construction" du quartier avec les habitants à travers des ateliers organisés de façon régulière (environ 1x par mois minimum, en fonction de la participation et des sujets à traiter).

L'Association des Voisins de l'Arc Sportif encourage vivement les habitants du quartier à s'y rendre nombreux afin de montrer que nous sommes motivés pour être acteurs des décisions prises.

Fibre dans le quartier :

Les opérateurs remontent beaucoup de difficulté à effectuer leurs travaux de raccordement en fibre optique, en raison des chantiers multiples qui leur bloquent souvent l'accès aux chambres de tirage, et d'endommagement d'équipements. La résidence Stade 9 / Cardinal est sans connexion internet depuis bientôt 4 mois, Nexity rencontre également des problèmes, et le Crédit Agricole a seulement été récemment raccordé. L'association attire l'attention de la mairie sur la nécessité pour les habitants d'avoir une connexion internet dans le cadre du télétravail. L'association est en discussion avec la mairie – qui s'est engagée à apporter son soutien aux habitants – afin de trouver une stratégie adaptée pour surmonter les problèmes actuels et futurs.

Déchets liés aux nombreux emménagements :

L'Association a remonté à la Mairie les problèmes de déchets laissés en pleine rue ou dans les parties communes. Des tensions commencent à se faire sentir au sein des copropriétés. Les nouveaux habitants (ou cuisinistes, ouvriers etc.) ne connaissent pas forcément le système de ramassage des encombrants.

L'Association a demandé de l'aide à la Mairie pour trouver une solution, que ce soit avec des locations de bennes ou le passage des encombrants sur des jours communiqués à l'avance. Monsieur Bachelay n'a pas pu apporter de réponse immédiate mais a bien entendu le problème et va tenter de réfléchir à une solution.

La concertation du 12 mars pourra être l'occasion de le relancer sur le sujet.

Commerces :

Dans un mail destiné à la Mairie et l'ASCODEV le 19 janvier 2022, l'Association avait fait part de son souhait d'en savoir plus sur la nature des commerces prévus et leurs emplacements. En effet, sur le Groupe Facebook géré par l'Association, un premier sondage avait été fait et il en ressortait que les habitants souhaiteraient des commerces de proximité, à savoir boulangerie, pharmacie, pressing...

Pauline Perié a répondu qu'une commission avec le(s) promoteur(s), la ville et l'ASCODEV serait prévue début mars pour les commerces prévus sur l'îlot Magellan. L'Association peut tout à fait remonter les besoins des habitants d'ici là, et l'ASCODEV essaiera d'en tenir compte.

L'Association enverra donc très prochainement un nouveau sondage afin de le remettre à Madame Perié au plus vite.

Stationnement :

L'Association a remonté les inquiétudes des habitants liés aux stationnements dans le quartier. Dans la plupart des cas, seule une place de parking souterrain a été vendue avec les appartements. Certains 5 pièces en ont deux, mais les studios parfois pas du tout. De plus, aucun stationnement ne semble prévu pour les visiteurs.

Le 27 avril 2021, lors d'une première rencontre entre l'Association et la Mairie, le problème avait déjà été soulevé et Monsieur le Maire avait évoqué la possibilité de construire un parking public souterrain.

Pauline Perié a expliqué qu'une étude avait été menée. La construction d'un tel parking ne serait apparemment pas rentable.

L'Association a insisté sur le fait qu'une étude devrait peut-être être menée de nouveau, lorsque plus d'habitants seront arrivés.

Alexis Bachelay a proposé d'optimiser les parkings déjà prévus, qui ne seront pas forcément tous utilisés (chez Verrechia, îlot Gecina - futur immeuble Nexity, ou encore futur immeuble à la gare du stade). Il nous a proposé de recueillir les besoins des habitants pour ensuite trouver des solutions.

Pour cette raison, l'Association se fera un plaisir d'envoyer un second sondage.

Chantier Nexity :

- **(Ferme + Îlots 11,12,13) :**

L'Association a demandé où en était la 2ème phase de chantier de Nexity.

La Mairie a demandé au promoteur d'effectuer des modifications pour les projets îlots 11,12 et 13. En réponse à cela, le promoteur a ralenti la cadence pour les travaux de la ferme.

Malgré ce bras de fer, les travaux des îlots restants devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année car un pré-accord a déjà été signé.

- **Squattes îlots 15 et 16 :**

L'Association a prévenu la Mairie que des squattes des parkings et parties communes avaient eu lieu dernièrement et que la police avait été contactée. Monsieur Bachelay en a pris note et va se renseigner pour savoir (d'un point de vue juridique) si la police peut passer dans les parties communes.

Supermarché îlot Colombus :

Il était prévu que le Leclerc déjà présent aux Fossés Jean s'installe îlot Colombus. Durant 2 ans, le promoteur Pichet et le Leclerc n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la partie financière. La Mairie leur a demandé de trouver un accord au plus vite sous peine d'y implanter un supermarché concurrent.

Ce que nous savons aujourd'hui c'est que sur les 3500m² prévus, le supermarché n'en prendra qu'une partie et le reste sera récupéré par une grande enseigne nationale car le promoteur et Leclerc n'ont pas réussi à trouver un équilibre financier pour la galerie marchande initialement prévue.

Tram :

Le tram a déjà pris beaucoup de retard.

Alexis Bachelay a expliqué qu'il était même possible que le chantier stagne entre la 1ère et la 2ème phase si l'Etat et la région ne trouvent pas un accord plus rapidement.

La première phase concernait les travaux préalables (budget de 240M voté il y a 10 ans). Un nouveau budget doit être voté pour la deuxième phase.

Pour lui, le tram arrivera en 2030.

Devenir du terrain initialement prévu pour l'école :

L'Association a remonté à la Mairie le fait que les habitants regrettent de ne pas être concertés pour cette décision et s'en étonnent alors qu'une volonté de co-construction est mise en avant.

Alexis Bachelay a expliqué que la ZAC avait besoin d'un équilibre financier pour financer les autres projets pour lesquels les habitants seront justement concertés (parcs, mobiliers urbains etc.). Cet équilibre est apporté grâce à la vente de droit de construire.

Le mur anti-bruit et le projet d'une seule et même école n'étaient pas prévus et coûtent cher il est donc nécessaire de mettre des recettes face aux dépenses.

De plus, le projet n'étant pas encore totalement validé, il est trop tôt pour communiquer dessus. Une annonce sera peut-être faite le 12 mars si c'est fait entre temps.

Ecoles :

L'ancienne municipalité avait prévu 2 écoles à 2 emplacements différents.

D'un point de vue pratique, la nouvelle municipalité a décidé de ne faire qu'une seule et même école (un groupe scolaire regroupant maternelle et primaire), qui est maintenant prévue pour 2025.

Les inscriptions pour la nouvelle école seront ouvertes en 2023, pour une rentrée en 2024 sur un site temporaire à Taillade, avec la nouvelle équipe enseignante. Un transfert des élèves et du corps enseignant sur le nouveau site sera fait une fois sa construction terminée. D'ici là, les enfants du quartier iront (pour la plupart ?) à l'école Marcelin Berthelot.

Rue Germaine Tillion :

L'Association a ici aussi remonté à la Mairie l'étonnement des habitants de ne pas avoir été concertés sur la "piétonnisation" de la rue et l'inquiétude que cela pouvait apporter sur d'éventuelles nuisances sonores (gens qui stagnent dans la rue pour jouer au ballon, discuter etc.) ou des problèmes de livraisons, déménagements etc.

L'Association se demande également comment se passera la gestion de l'hôtel juste à côté si la rue est fermée.

Sur ce point, Pauline Perié va se renseigner.

Concernant le reste, la rue ne sera pas piétonne mais "sauf riverains" et il sera possible de demander l'ouverture des plots/barrières via un bouton en cas de livraison, déménagement etc.

L'Association attire l'attention de l'ASCODEV sur le fait que très souvent les plots/barrières ne sont plus utilisables car des voitures stationnent devant et bloquent le passage. Par ailleurs ce type d'aménagement est souvent détérioré ou en panne et donc inefficace.

Passerelle entre îlots Magellan et Colombus :

De nouvelles études nécessaires ont retardé le lancement du concours, mais celle-ci devrait être rénovée pour 2024.

Aménagements urbains :

La Mairie et l'ASCODEV nous informant que pour le moment rien n'est prévu.

Comme expliqué plus haut, ils lanceront des concertations avec les habitants pour décider de cela ensemble.

Ce qui est certain, c'est que le parc prévu côté Nexity ne sera pas créé avant la fin des chantiers des îlots 11,12 et 13.

L'Association a pris exemple de parcs créés avant les immeubles, dans la commune de Saint-Ouen-Sur-Seine par exemple (inauguration du parc en 2013 et premières livraisons en 2015), mais Monsieur Bachelay a expliqué que le projet avait dû être pensé autour du parc contrairement à la ZAC de l'Arc Sportif.

L'Association des Voisins de l'Arc Sportif remercie la Mairie et l'Ascodev pour les réponses aux différentes questions et devrait avoir une nouvelle audience en mars pour aborder de nouveaux points et continuer à remonter les avis, souhaits, inquiétudes des habitants.

N'hésitez pas à nous faire part des sujets qui vous préoccupent afin que nous puissions les remonter.

A très bientôt !

L'Association des Voisins de l'Arc Sportif
Sarah, Samantha et François